



REGLEMENT FOUS DU DOUBLE 2022
A PITHIVIERS, le samedi 9 juillet 2022 10h-22h

Double mixte NC à N2

1. La compétition est autorisée par la FFBaD et se déroule selon les règles fixées par elle (règlement général des compétitions)
2. Toute participation implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.
3. Le présent tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBaD autorisés en compétition seniors classés de N2 à NC.
4. Les tableaux proposés sont : double homme et double dame.
5. Le tournoi sera réalisé sous forme top. Les tableaux seront faits sur la côte en tenant compte d'un maxi x16 entre le moins bien et le mieux côté d'un tableau, et à l'appréciation du juge-arbitre pour que chacun y trouve son plaisir.
6. Le logiciel utilisé sera : BADPLUS et le tournoi sera placé sous l'autorité du Juge-Arbitre Emmanuel BECHU. Ce dernier prendra les décisions concernant toutes requêtes faites par un joueur et sa décision sera sans appel.
7. La date de limite d'inscription est fixée au **29 juin 2022**, date de réception par mail, badnet ou par courrier. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Virement ou par chèque libellé à l'ordre de **ABP** et adressé à :

Marine DURANT

7 avenue de la Gare

45450 FAY AUX LOGES

8. Tout non licencié à la date de la compétition se verra exclu des tableaux et sera remplacé par un joueur désigné de la liste supplémentaire.
9. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée, (date du mail ou cachet de la poste).
10. Les joueurs peuvent s'inscrire en double avec X (sans assurance de se voir attribuer un(e) partenaire).
11. L'inscription d'une paire est considérée comme complète lorsque les deux partenaires ont envoyés leur inscription. La date de prise en compte de l'inscription sera celle de la deuxième réception.
12. Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.
13. Le montant des droits d'engagement est **fixé à 15 €**.
14. Dans une même série, le joueur ayant la côte la plus forte ne doit pas excéder 16 fois la côte du joueur ayant la plus basse côte du tableau.
15. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant tout joueur pourra faire appel au Juge-arbitre pour désigner un arbitre et particulièrement pour les finales.

16. Le remboursement des frais d'inscription des joueurs W.O se fera dans les conditions suivantes:
 - avant tirage au sort si le comité d'organisation est prévenu
 - après tirage au sort, le remboursement sera possible uniquement sur présentation d'un certificat médical.
 17. La date du tirage au sort est fixée au **1 juillet 2022** et la cote retenue sera celle au **30 juin 2022**.
 18. Un échéancier prévisionnel sera affiché à titre informatif seulement, il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition.
 19. Les horaires indiqués sont informatifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5 min après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge arbitre. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 min d'avance sur l'horaire annoncé.
 20. Tout joueur devant s'absenter temporairement devra avertir la table de marque, après avoir vérifié qu'il ne joue pas les matchs suivants, en cas d'absence il risque l'exclusion du tableau.
 21. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Nous rappelons qu'il est interdit de quitter le terrain pendant le match sauf cas médical.
 22. Les volants en plume seront obligatoires pour les classés. Les volants de matchs sont à la charge des joueurs à parité. En cas de litige les volants retenus sont :
 - Plastiques : RSL TOURNEY N°1
 - Plumes : Babolat No.3
- Ces volants seront disponibles à la vente dans la salle pendant la durée du tournoi.
23. Les joueurs auront droit à 3 min de préparation (tests de volants inclus), à compter de l'appel du match, pour démarrer celui-ci. Tout joueur non présent sur le terrain 3 minutes après l'appel de son match peut être déclaré forfait par le juge arbitre.
 24. Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de 21 points.
 25. Le temps de repos entre deux matchs pour un même joueur est de 20 minutes minimum.
 26. Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur le terrain.
 27. L'ensemble des joueurs devront respecter le protocole sanitaire dû à la COVID 19.
 28. Les classements pris en compte sont les derniers publiés officiellement avant la date du tirage au sort, soit ceux du **jeudi 30 juillet 2022**.
 29. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, ou accidents.
 30. Droit à l'image : dans le cadre de la compétition, les joueurs seraient susceptibles d'être pris en photo pour une publication sur le site internet du club, voire d'autres sites de badminton. Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudra acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.
 31. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Marine DURANT au 06.26.19.74.74 ou durant.marine@hotmail.fr